



L'ÉLABORATION D'UN GUIDE D'INVESTIGATION D'UNE EPIDEMIE

TERMES DE REFERENCES POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT

Activité n°13011

I. CONTEXTE

L'urbanisation anarchique, la perturbation des écosystèmes, l'augmentation du trafic et des voyages internationaux, les situations de conflits, d'une part et le déclin des programmes de vaccination et le développement de la résistance aux antimicrobiens d'autre part constituent des facteurs propices à l'émergence et la propagation des agents pathogènes à potentiel épidémies voire pandémique.

Depuis l'antiquité le monde a fait face à plusieurs menaces sanitaires, tels que la peste, la variole, la grippe espagnole en 1918 et récemment à des épidémies de Choléra, grippe aviaire, MERS-CoV etc. Le dernier exemple en est celui de la COVID-19 ayant surgi sous forme d'une pandémie. Ces situations, qui évoluent de simples épidémies à de réelles Urgences de Santé Publique, peuvent introduire de grave conséquence sur les plans : sanitaire, économique, politique et sociétal.

Notre pays, connaît à l'instar des autres pays du monde, la survenue de temps à autre d'épisodes épidémiques qui sont généralement maîtrisés rapidement, grâce aux efforts de nos professionnels de terrain et la coordination avec les partenaires au niveau local.

Cependant, et malgré l'expertise de nos équipes de terrain, parfois on constate des limites relativement au bon déroulement des investigations de terrain, qui normalement doivent obéir à une méthodologie épidémiologique bien établie. Ces limites sont notamment liées au manque de profils formés et qualifiés en la matière, mais aussi à l'absence de guides pour la standardisation de la conduite de ces investigations.

A cet effet, et en vue de remédier à ces dysfonctionnements et d'améliorer les performances des professionnels de santé non épidémiologistes dans leur réponse aux différentes USP épidémiques, la DELM, avec l'appui du Fonds mondial, prévoit l'élaboration d'un guide d'investigation d'une épidémie destiné aux professionnels de santé au niveau du terrain. Ce guide va faire un focus sur la démarche d'investigation face à un épisode de TIAC, étant un modèle très pertinent pour l'apprentissage de la conduite des investigations de terrain en général.

II. OBJECTIFS DE LA CONSULTATION

1. Objectif général

- Elaborer un guide d'investigation épidémiologique d'une épidémie avec focus sur les TIAC, destiné principalement aux membres des équipes d'intervention rapide (EIR) en santé publique, mais aussi aux autres professionnels de santé du terrain, dans un but de limiter la propagation, d'éviter la résurgence de cas similaires, d'identifier la source, de communiquer sur l'épidémie, d'accroître les connaissances.
- Ce guide doit être un manuel pratique, de préférence, sous forme d'un manuel de poche, contenant des procédures opérationnelles rédigées d'une manière succincte et précise.

2. Objectifs spécifiques

- Élaborer des orientations techniques pour la planification, l'organisation, la coordination et la conduite des enquêtes sur le terrain face aux épidémies (notamment les TIAC), et ce, conformément aux orientations du RSI, du Programme de sécurité sanitaire mondiale (GHSA) et des standards internationaux pour l'investigation des USP ;
- Elaborer des exercices pratiques avec des modèles de corrigés ;
- Elaborer des outils pédagogiques destinés à renforcer les connaissances et les compétences des membres des EIR et des professionnels de santé du terrain en matière d'investigation d'USP épidémiques notamment les TIAC.

III. TACHES DU CONSULTANT

Le/La consultant (e), sous la supervision directe du comité de pilotage et de suivi de cette consultation, composé des cadres du CNOUSP et d'autres personnes ressources, sera chargé (e) de :

- Finaliser la note méthodologique avec échéancier de mise en œuvre ;
- Effectuer une revue documentaire en matière documents et normes et standards en matière de gestion des épidémies notamment les TIAC ;
- Mener tous les entretiens nécessaires avec les partenaires concernés dans le cadre de cette consultation ;
- Animer les réunions de briefing - débriefing et de coordination dans le cadre de la consultation ;
- Elaborer les différents livrables attendus, relatifs au développement du guide, des outils pédagogiques ;
- Contribuer à l'organisation de l'atelier de validation du guide et des outils.

IV. LIVRABLES

- **Livrable 1** : Version préliminaire du guide incluant des exercices pratiques (y compris les corrigés) (Langue française) ;
- **Livrable 2** : Résumé du guide en langue Arabe ;
- **Livrables 3** : Les outils pédagogiques de formation ;
- **Livrable 4** : Version finale et validée du guide intégrant les recommandations du comité de pilotage de la consultation et incluant les outils pédagogiques validés avec le résumé en Arabe.

V. COMPETENCES REQUISES

- Formation supérieure en épidémiologie ou en santé publique ou équivalent ;
- Bonnes connaissances en matière de gestion des USP ;
- Bonne expérience dans le domaine de santé publique ;
- Connaissances sur le dispositif national CNOUSP/CROUSP/EIR ;
- Maîtrise du français et d'Arabe écrit et parlé ;
- Très bonne capacité rédactionnelle.

VI. ORGANISATION DE LA CONSULTATION

La consultation est prévue pour une durée de **22 jours** de travail, étendus entre juillet et novembre 2024, répartis comme suit :

Tâche	Jours de travail
Version préliminaire du guide	8
Résumé en Arabe	2
Outils pédagogiques et plan de formation sur le guide	7
Atelier de validation	2
Finalisation du guide et outils pédagogiques et du plan de formation	3
Total	22 jours

VII. MODALITES DE CONTRACTUALISATION

Le contrat sera établi dans le cadre du programme d'appui du Fonds mondial - Maroc - subvention MAR-C-MOH.

La rémunération s'entend :

- Brute avant déduction de la retenue à la source de 11% par la banque pour les personnes physiques et morales-Prestataires étrangers et 30% pour les personnes physiques-Prestataires résidents au Maroc.
- Nette pour les Autoentrepreneurs et les personnes morales-Prestataires résidents au Maroc. Le Ministère se charge des démarches auprès de la DGI pour l'obtention de l'attestation d'exonération sur la base de la facture proforma à préparer par le Prestataire.

VIII. PIECES A FOURNIR

Tout(e) candidat(e) intéressé(e) devra envoyer le dossier, au plus tard **le 12 Juillet 2024** à minuit, à l'adresse suivante : Direction de l'Epidémiologie et de Lutte contre les Maladies, Service des MST Sida, 71, Avenue Ibn Sina, Agdal, Rabat ; ou aux adresses électroniques : f.gomri@programmefondsmondial.ma ; merabet.mouad.ahmed@gmail.com; machichiboutaina.12@gmail.com, en mettant dans l'objet de l'email : **TDR Consultation pour l'élaboration d'un guide d'investigation d'une épidémie.**

Le dossier doit comprendre :

- Un CV détaillé, mettant en exergue les expériences relatives à la thématique de la consultation,
- Une Note méthodologique comportant une description de la méthodologie de travail qui sera adoptée pour répondre aux termes de la consultation ;
- Une Proposition financière.